

11 P l o u h i n e



bulletin d'informations municipales
été 2013



s o m m a i r e

édito - pavillon bleu	2
état civil - les conseillers ont la parole	3
infos municipales	4
activités économiques / histoire	12
animation et loisirs	13
environnement	14
jumelage	15
les aménagements	16
activités culturelles	18
solidarité	19
infos utiles	21
libre expression	23
calendrier des festivités 2013	24

■ Pavillon bleu 2013



Et de cinq!

Les plages du Magouëro et de Kervégant sont à nouveau labellisées pavillon bleu, pour la cinquième année consécutive.

Le palmarès des lauréats a été dévoilé le 7 juin dernier à Toulon.

Ce titre, créé par l'Office français de la Fondation pour l'Environnement en Europe en 1985, récompense les démarches réalisées pour améliorer la qualité de l'environnement, des eaux de baignade, de sécurité, d'accès aux handicapés et de sensibilisation à la préservation.

Dès le mois de juillet, Plouhinec, parmi 30 lauréats Pavillon Bleu, sera mise à l'honneur pendant 30 jours pour fêter les 30 ans d'actions dans le domaine du développement durable de l'office français de la Fondation pour l'Environnement en Europe!

Plouhinec a été choisie pour une nouvelle action qui prendra effet dès le mois de juillet : le système de nettoyage des plages à l'aide d'une cribleuse abandonné au profit de la traction animale, grâce à l'entreprise Tout en traction (cf. page environnement).



Rédaction : équipe municipale
Conception : service communication

Crédits photos : Yves Marsal Ouest France, Jean-Pierre Moro Le Télégramme, Comité de jumelage, école Sainte Anne, école Sainte Famille

édito



En attendant de vivre, je l'espère et le souhaite, un été radieux, permettant de faire le plein d'énergie à vous habitants de Plouhinec, ou vacanciers qui appréciez les atouts de notre commune, vous trouverez dans ce numéro 11 de notre bulletin municipal notre volonté de lui garder son caractère informatif et attractif.

Dans la rubrique travaux, notre adjoint Gérard Le Leuch, s'évertuait à communiquer tant sur l'important programme de travaux engagés que sur la valorisation des compétences des services techniques. Parti vers d'autres horizons, qu'il en soit remercié... Je ne doute pas que son successeur Bernard Guyonvarch poursuivra la tâche avec la même énergie.

Malgré son «réveil tardif», la nature explose et notamment au bord des routes, des talus et devant les maisons. La sollicitation permanente des services techniques pour une intervention rapide, tant pour des raisons de sécurité que d'esthétique, est permanente et répétitive.

Sachez que nous en sommes conscients, que les équipes s'organisent avec les moyens humains et techniques existants, et que nous faisons le maximum.

Est-il utopique de faire appel à un comportement citoyen? En effet, le choix de ne pas employer de pesticides pour le désherbage, l'obligation de privilégier les interventions pour assurer la sécurité, nous incite à faire appel à chacun pour apporter, dans leur proximité, une contribution active. Cette demande citoyenne et responsable est un acte essentiel pour la protection de notre environnement.

Nous avons la chance de connaître un cadre de vie remarquable, à nous Municipalité et habitants permanents et occasionnels de contribuer à le maintenir.

Bon été à Plouhinec.

Le Maire, Adrien Le Formal

■ Mariages

CORLAY Valérie et GAY Alexandre	21, Rue des Bleuets	03/01/2013
LE NINAN Catherine et MONFORT Philippe	3, Rue de Kervarlay	19/01/2013
WISE Françoise et SCHUSTER Daniel	Kerjean	23/03/2013
BOURHIS Delphine et GUICHARD Sébastien	10 rue du Poul Huern	27/04/2013
THOMAS Aude et LÉCHENAULT Alban	18 bis route du Magouer	11/05/2013

■ Naissances

ROLLAND Sacha	4 rue du Bosquet	30/11/2012
LE DONNERH Thaïs	5 Lotissement de la Madeleine	22/12/2012
HELFRICK AUDDO Sheilby	1 rue des Bruyères	22/12/2012
JULIEN BLANCHET Valentine	18 rue de Toull-Chignan	29/12/2012
GRANIER Noan	20 Kermorin	05/01/2013
GUÉGAN Loaven	23 lotissement des Prunelles	16/01/2013
LE CHAT Théodore	8 rue du Passage Neuf	24/01/2013
DE BUYZER Evann	19 rue des Mimosas	08/02/2013
LORENTE MASSE Sohane	24 Kerzero	02/03/2013
PEYRODES LE BORGNE Lilou	22 rue de l'Orée du Bois	06/03/2013
MALETTE Aela	18 lieu-dit Kerris	31/03/2013
DANIGO Lupo	8 Impasse des Chaumières	03/04/2013
LE SOMMER Paolo	16 Kerzine	09/04/2013
MÉCHARD PEDRONO Joachim	6 résidence du Pont Lorois	22/04/2013
GRIGNON Éden	11 rue du Clos des Dunes	27/04/2013
HOCHÉ MANIC Tiago	3 rue de la Brise	01/05/2013

■ Décès

THOMAS Gaël	4 Kerjean	10/12/2012
KERBELLEC Didier	4 Lannic Gorée	16/12/2012
JAFFRÉ Luc	20 rue Henri Sellier (Locmiquélic)	17/12/2012
LE FALHER Antoine	28 Grande Rue (Locmiquélic)	25/12/2012
FAIVRE ép. PERSON Christiane	16 rue du Mézat Bras	26/12/2012
MÉNARD Didier	1 Kermaric	26/12/2012
MOLLO vve LE GUEN Désirée	5 rue du Treh Koh	27/12/2012
LE BOZEC vve LE FLOCH Germaine	56, Route de Port-Louis	06/01/2013
LESTROHAN Jean Yves	34 Le Guerno	16/01/2013
THOMAS Patrick	Le Moteno	26/01/2013
COATMEUR Richard	30 rue Mezat Bras	31/01/2013
TATIBOUET ép. LE TALLEC Colette	13 rue des Mimosas	17/02/2013
LE BIHAN Julien	8 Kerdanvé	26/02/2013
JÉHANNO Yves	9 Les Rives de Mer	01/03/2013
LE MAGUER Etienne	Rue des Bois	10/03/2013
LE DANTEC Ferdinand	47 rue du Treh Koh	15/03/2013
PESSEL vve TARTAISE Marie Julienne	Vieux Passage	09/03/1945
THOMAS vve LE SENECHAL Gilberte	7 Maneguen	04/04/2013
GUILLEVIC vve LE BÉAN Marie-Louise	18 rue Croix Audran	29/03/2013
JÉGO Hubert	2Bis Locquélin	05/04/2013
RIO vve JUBIN Thérèse	3 rue de l'Arlecan	08/04/2013
LE DÉVÉHAT ép. SICARD Marie-Hélène	17 rue du Mézat Bras	16/04/2013
LE FLOCH Joseph	16 rue Arlecan	16/04/2013
NICOLAS Joseph	20 Manéguen	30/04/2013
PORTANGUEN Hubert	4 Impasse des Genêts - Vieux Passage	30/04/2013
CORVEN Bernadette	8 rue du Glazen	02/05/2013
NEYT Geroges	11 rue du Driasker	04/05/2013
HADO André	1 boulevard de l'Océan	09/05/2013
LE FLOCH Laurent	9 rue du Treh Koh - Vieux Passage	10/05/2013
PASCO Jean-Pierre	Le Rhune - Locquélin	14/05/2013
JOUVIN Didier	6 rue des Chataigniers (Cléguer)	19/05/2013

■ ■ ■ les conseillers ont la parole

Mon implication dans la vie municipale ne date pas d'aujourd'hui. En effet, de 1984 à 1996, j'ai découvert la fonction de Conseiller municipal auprès de M. Kerguéris.

Les conseillers municipaux ont un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'ils décident par leur vote en Conseil des orientations et de la politique de la municipalité.

Chacun doit apporter des idées dans le sens de l'intérêt public. Un conseiller municipal se doit d'être à l'écoute des citoyens, de leurs revendications, leurs doléances mais aussi leurs suggestions, aller à leur rencontre pour voir ce qu'ils attendent, coller au plus près de leurs préoccupations quotidiennes et y apporter des réponses pour améliorer la qualité de vie de chacun.

Un travail important a déjà été réalisé et il reste une année pour valider les projets en cours et projeter la commune dans les années à venir pour donner l'image d'une ville dynamique où il fait bon vivre, une commune garante de préservation du cadre de vie de tous ses habitants.

Je souhaite, en tant qu'élu, «servir» et participer au développement économique, culturel et environnemental qui profite à tous.



M. Jo Thomas

■ Ecole Sainte-Anne

Visites à la maison de retraite - Paroles d'enfants



« Nous sommes allés par un après-midi du 17 décembre jusqu'à la maison de retraite toute neuve de Plouhinec. C'est bien, parce qu'on peut y aller à pied et nous étions très contents d'aller rendre visite aux papis et mamies.

Quand nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par la maman d'Arthur et de Robin qui travaillent là. Nous sommes entrés dans une grande et belle salle avec beaucoup de lumière et de décorations de Noël. Les papis et les mamies étaient là à nous attendre, nous avons chanté, récité nos poésies et même joué notre théâtre « Les cigales et les fourmis ». Tous nous ont applaudi. Il y a eu quelques mamies qui ont chanté aussi.

Puis, nous leur avons offert nos cartes de « Joyeux Noël », ils étaient très contents et avaient parfois envie de pleurer... Pour finir la fête, nous avons pris le goûter avec eux et on a pu discuter et rigoler. A la fin, on est reparti à l'école et on leur a dit qu'on reviendrait un autre jour. On était tous très contents. » *Les CP CE1*

« Jeudi 14 avril, l'école a organisé un carnaval, tous les enfants se sont déguisés. Cette année, le parcours de notre défilé s'est allongé, car nous sommes allés faire un petit passage chez les personnes âgées de la maison de retraite, pour leur dire bonjour » *Les CE1 CE2*

Séances de Sophrologie en cycle 3



Dans le cadre des activités sportives, les élèves de la classe de CM1 CM2 ont suivi 5 séances de sophrologie, dans la salle Dojo. Ces séances étaient encadrées par Marie Jeanne Aubry, qui a été infirmière, cadre de santé puis formatrice.

La sophrologie est une démarche pour la promotion de la santé, c'est une technique de relaxation dynamique.

L'objectif avec les enfants est de les aider à grandir de façon harmonieuse, de leur apprendre à « bien vivre et prendre soin d'eux, en sachant retrouver un calme intérieur pour mieux se concentrer ».

Les exercices proposés sont très ludiques - respirations, relaxations, écoute du corps - et pratiqués sous forme de jeux, de contes, de mouvements.

Les élèves ont trouvé qu'avec les techniques enseignées par Marie Jeanne, ils se sentaient plus calmes, plus détendus. Ils arrivaient mieux à dormir, et stressaient moins avant les évaluations.

■ Ecole publique Arlecan

Les élèves de l'école Arlecan auront été très actifs cette année, encore.

En plus de leurs programmes pédagogiques habituels, ils se sont vu proposer de nombreuses activités telles que la natation, le rugby, la danse, les activités du cirque, l'accro-sport, la voile et les activités équestres pour le domaine sportif.

Dans d'autres domaines, diverses actions ont été menées. Ainsi, plusieurs classes ont pratiqué des activités théâtrales. De plus, dans le cadre du Printemps des Poètes, deux classes ont interprété avec les écoles du bourg et de Locquénil la pièce « la voix des mots », à la salle J-P Calloc'h. (Remerciements tout particuliers à la compagnie

Michjo). Les petits ont eu la joie d'assister eux aussi à des représentations théâtrales dans l'école.

Des sorties ont été organisées sur des sites tels qu'écomusée, fermes pédagogiques, sites archéologiques régionaux.

Deux séjours pédagogiques ont été organisés : Séjour à Océanopolis à Brest pour les CP et les CE1, afin de mieux appréhender le milieu de la mer.

Séjour en Normandie pour les CM1/CM2 et les CM2 afin d'aborder sur des lieux historiques remarquables, l'histoire au programme de leurs classes respectives, ainsi que l'environnement et la nature sur des sites naturels prestigieux.

D'autres domaines ont été également abordés telle que la calligraphie au Moyen Age, la photo dans le cadre d'un projet sur l'architecture balnéaire en Bretagne depuis la fin du XIXème jusqu'à nos jours, la musique, avec les compétences de plusieurs enseignants musiciens dans l'école ou l'intervention de musiciens extérieurs.

Poursuite également de notre partenariat avec l'école de Djiffengor au Sénégal.

Toutes ces activités ont eu lieu dans le cadre du projet pédagogique de l'école établi jusqu'en 2016.

L'école se transforme progressivement elle aussi, avec un renouvellement progressif du mobilier de classe pour les enfants, un investissement dans le matériel numérique. L'école remercie la Municipalité pour l'attention et l'aide qu'elle apporte aux différents projets de l'école, que ce soit dans le domaine matériel ou culturel.

Elle remercie également l'Amicale des parents pour son dévouement et diverses autres associations Plouhinecoises qui nous viennent en aide régulièrement avec beaucoup de sympathie.

Toute l'équipe de l'école d'Arlecan (enseignants et autres)



Ecole Sainte-Famille



Durant le second trimestre, les cycles II ont bénéficié de 7 séances de piscine au centre aquatique d'Hennebont. Cette expérience a permis à chacun de progresser en fonction de son niveau et de dépasser ses appréhensions. L'expérience aquatique se poursuit pour les cycles III avec la reprise des cours de kayak sur la Ria jusqu'à la fin de l'année.

L'école s'est également mobilisée pour les restos du cœur dans le cadre de son action caritative.

Les dons de l'ensemble des enfants ont été remis à l'association (antenne de Port-Louis) le 19 avril dernier.



le Conseil municipal des enfants (C.M.E.)

Le Conseil municipal des enfants a travaillé cette année encore sur différents projets : solidarité, urbanisme, événementiel.

Le premier projet concerne une réflexion sur l'implantation d'une aire de jeux dans le centre bourg. Les conseillers se sont rendus sur place pour évaluer les besoins et ont retenu l'espace vert devant la maison de retraite.



Au cours de plusieurs réunions de travail, les enfants ont listé les jeux qu'ils souhaiteraient voir mettre en place. Parmi ces jeux figurent des balançoires (1 pour les petits et 1 pour les grands), des parcours aériens, un tourniquet, des tobogans. Ils ont aussi imaginé d'installer des bancs, sur un espace paysagé et délimité par un grillage afin d'éviter que les chiens y pénètrent. Leur étude entrera dans de futurs projets d'aménagement global autour de la maison de retraite et du parking du Puits.



L'investissement des enfants dans les différentes manifestations tout au long de l'année (Téléthon, cérémonie commémorative, jury du concours de voeux au Père Noël, manifestations culturelles, etc.) a été grandement salué.

Pour clôturer cette année de mandat, les conseillers ont organisé à la Résidence Les Dunes, avec l'aide du Directeur d'Accueil de loisirs, une chasse aux trésors en compagnie des résidents de la maison de retraite. Les binômes étaient constitués d'une personne âgée et d'un enfant. Après avoir répondu à une série de devinettes et charades, ni perdant, ni gagnant! Chaque résident s'est vu offrir un petit coffret de soins corporels, un bouquet de fleurs, et a pu partager un goûter préparé et cuisiné par les enfants.

Nous leur souhaitons à tous de bonnes vacances d'été méritées!

■ Un nouvel adjoint aux travaux

Bernard Guyonvarc'h a été élu, le 29 avril dernier, dès le premier tour, adjoint chargé des travaux et affaires maritimes à Plouhinec.

Il succède à Gérard Le Leuch qui a démissionné pour des raisons professionnelles. Ses nouvelles fonctions au Tribunal de Lorient sont incompatibles avec celles d'élu.

Merci à Gérard et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



■ Gros travaux des services techniques

- Curage des fossés et entretien des busages pour faire face à la pluviométrie exceptionnelle
- Plantation d'arbres, d'arbustes et de graminées au Monument aux morts, à la maison de retraite et Rue Park Segal
- Réfection des chemins d'exploitation suite aux mauvaises conditions météorologiques de l'hiver
- Réfection d'accotement en mauvais état Route de Gâvres, Cordanguy et Rue des Etangs
- Enfouissement des réseaux entre Locquénil et le Moténo
- Entretien des mouillages et changement des chaînes

■ Réaménagement autour de l'Espace Jean-Pierre Calloc'h



Après plusieurs mois de travaux, l'arrière de l'espace J-P Calloc'h a été réaménagé. L'entreprise Eurovia, sous la maîtrise d'oeuvre du Cabinet Servicad en charge des travaux de l'esplanade, a remplacé les dalles alvéolées par du béton désactivé. Ce nouveau parterre facilite les livraisons et accueillera si besoin des manifestations en plein air.

Un véritable hall d'entrée de 22 m² a été pensé par M. Bruchec architecte, et réalisé par les services techniques en collaboration avec divers corps de métier. Ainsi, il pourra servir de billetterie ou de sas aux utilisateurs de la salle. Pour harmoniser l'ensemble, les services techniques ont procédé au ravalement de la façade arrière du bâtiment.



■ Percée de deux nouveaux accès piétons

Le premier relie désormais l'Espace Calloc'h au gymnase Place Kilkee. Ce nouveau passage a permis d'implanter un jardin d'enfants avec aire de jeux, réservé au Multi accueil. Le second longera le côté de l'Espace J-P Calloc'h entre la Rue du Général de Gaulle et la Rue Maurice Thomas.

■ Travaux d'élagage

Des travaux d'élagage de grande hauteur ont été nécessaires sur les axes routiers de Nestadio à St-Guillaume, de Berringue à Mané Huel, de Kermainguy à Keraron, et à Goh Guernehué, dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière, en augmentant la visibilité et en réduisant les risques d'accrochages par des véhicules hauts.

■ Extension du gymnase Kilkee

L'appel d'offre pour les travaux d'extension et de rénovation de la salle Kilkee a été accepté au dernier Conseil municipal.

Les fouilles ont commencé le 3 juin dernier, la fin prévisionnelle des travaux d'extension est fixée à janvier 2014. L'extension comportera 3 salles d'activités physiques, de nouveaux blocs sanitaires et des vestiaires aux normes handicapés.

Les travaux de rénovation des vestiaires existants commenceront au mois de janvier 2014 pour se terminer en avril 2014.



Projet Façade est Salle Kilkee

■ ■ ■ Assainissement collectif

■ Extension du réseau

Programme des travaux 2013 :

- Au cours du 4^{ème} trimestre 2013 : Gueldro-Hillio / Bothalec / Kéroué et prolongement de la Rue du Driasker.
- Une réunion d'information aura lieu avec les riverains fin septembre ou début octobre.

■ Fin des travaux programme 2012

Les travaux concernant La Rue du Stade, la Rue Blanche, la Route de St-Cornély et la Rue En Drouz Vor ont été effectués par la Société Sturno, le contrôle des réseaux par la société H2O et la maîtrise d'oeuvre par le Cabinet Bourgeois.

23 maisons ont été raccordées pour un coût total de 215 454 € TTC.

■ Obligation de raccordement

Les travaux étant terminés et le réseau opérationnel depuis plus de 2 ans, les habitants des secteurs de Kerfaute, Kerbavec, Kerbrezeel, Kerouzine, Lezevry, Rue du Mât Fenoux, Chemin de la Falaise, Port Quenn et Rue de la Rivière devaient obligatoirement se raccorder au réseau collectif (sauf dérogation écrite) avant le 31 mai 2013.

Suite au contrôle fait par le délégataire «SAUR» et la commune, il s'avère qu'il reste encore des raccordements à effectuer d'urgence, avant une majoration de la redevance assainissement.

■ ■ ■ Urbanisme : Réglementation thermique

Pour réduire durablement les dépenses énergétiques, le Grenelle de l'Environnement a défini un programme de réduction des consommations énergétiques des bâtiments.

Une nouvelle réglementation thermique dite RT 2012 a été mise en place. Elle s'applique aux constructions neuves, aux extensions et aux surélévations de bâtiments existants.

Dans le futur, l'objectif sera de construire des bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment. La RT 2012 est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Ceci entraîne des certaines obligations dans le cadre du permis de construire. Deux attestations vous engageant à la prise en compte de la réglementation thermique doivent être fournies.

Celles-ci doivent être éditées selon le cadre défini par l'arrêté du 11 octobre 2011 et sont accessibles via le site Internet : www.rt-batiment.fr



■ Conseil Municipal du 10 décembre 2012

■ Ajustements budgétaires de fin d'exercice

■ Actualisation du dispositif de participation pour l'assainissement collectif

Le 27 juin, le Conseil municipal avait acté le remplacement de la participation pour raccordement à l'égout (PRE) par la participation pour l'assainissement collectif (PAC). Comme cela avait été prévu, il était nécessaire de réactualiser le dispositif.

Doivent ainsi être considérés comme logements nouveaux, outre les immeubles d'habitation (collectifs ou non) construits et raccordables à un réseau déjà existants, les extensions ayant pour conséquence la création d'un logement nouveau donnant lieu à une production d'eaux usées supplémentaire, les rénovations d'immeubles inhabités et les divisions d'immeubles anciens.

A contrario, sont des bâtiments anciens les immeubles d'habitation, individuels ou collectifs, préexistants à l'extension des réseaux.

Les immeubles d'habitation collectifs sont des bâtiments comprenant un ou plusieurs niveaux et, au moins, deux logements distincts. Le bâtiment comporte un ou plusieurs accès communs et une seule boîte de raccordement au réseau d'assainissement collectif par bâtiment.

Dans le cadre de la construction d'immeuble d'habitation collectif, l'opérateur doit supporter la charge du raccordement de chaque logement construit suivant un mode dégressif établi par la délibération n° 10 du 30 octobre 2003 :

- Premier appartement : taux équivalent à celui d'une maison individuelle,
- Deuxième appartement : 75 % du taux plein,
- A partir du troisième appartement et quel qu'en soit le nombre total : 50 % du taux plein.

Le principe de la prise en charge par l'opérateur du total de la PAC est institué dans le cas d'opérations d'aménagement comprenant la création d'au moins deux logements : l'opérateur sera seul redevable de la PAC pour l'ensemble des logements créés, à charge pour lui de l'intégrer ou non dans le prix de vente des lots ou des logements.

Dans le cadre des extensions de réseaux, la PAC est due à partir du moment où lesdits réseaux sont considérés comme opérationnels.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de reprendre les définitions précisées ci-dessus en ce qui concerne la distinction, d'une part, entre logement ancien et logement nouveau et, d'autre part, entre immeuble d'habitation individuel et immeuble d'habitation collectif ;
- de maintenir une exonération totale de la PAC pour toutes les habitations qui ne peuvent être raccordées

au réseau collectif qu'avec l'aide d'une pompe de relèvement particulière ;

- dans le cadre d'opérations d'aménagement conduisant à la création d'au moins deux logements, de mettre à la charge de l'aménageur la totalité de la PAC calculée suivant le nombre et la nature desdits logements.

■ Attribution de la concession d'aménagement de la ZAC du Bisconte

Par la délibération du 11 juillet dernier, le Conseil municipal a décidé de la création de la ZAC du Bisconte et a autorisé l'engagement d'une procédure devant permettre le recrutement d'un concessionnaire pour la réalisation de son aménagement.

Après publication d'un avis d'appel public à candidatures, trois entreprises se sont manifestées. Mais en définitive, seul EADM a remis une offre.

Le Commission spécifique s'est réunie pour analyser le contenu de cette offre par rapport aux objectifs de la Commune. Celle-ci étant conforme aux analyses de faisabilité réalisées précédemment, elle propose unanimement de retenir la candidature d'EADM.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 7 abstentions, accepte la proposition et décide de confier la concession d'aménagement de la ZAC du Bisconte à EADM.

■ Acquisition foncière à Locquenin pour la création d'un chemin piéton

Dans le cadre du projet d'aménagement de la place de Locquenin, la création d'une liaison piétonne vers la rue de l'Ecole a plusieurs fois été évoquée. Elle sécuriserait les cheminements en permettant le contournement de l'église, notamment en ce qui concerne l'accès à l'école de La Sainte Famille.

Pour pouvoir procéder à cet aménagement, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée n° 704 de la section ZR et fixe le montant de cette acquisition à 75 € HT/m². la totalité des charges inhérentes à ce projet seront supportées par la Commune.

■ Dénomination d'une voirie

Le chemin situé entre la place du Lavoir et la rue de Kervarlay est unanimement baptisé « Venelle du Lavoir ».

■ Autres :

- Assainissement collectif des eaux usées - Rapport 2011 du délégataire – Compte d'affermage 2011
- Inscription de la Commune au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- Schéma de cohérence territoriale du Pays de Lorient – Adhésion de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet.

■ Conseil Municipal du 29 janvier 2013

■ Aménagement de l'arrière du cimetière du Bourg – Convention opérationnelle d'action foncière avec l'Établissement public foncier de Bretagne

Dans le cadre du plan de référence, repris dans le document d'aménagement, d'orientation et de programmation du PLU, l'accent a été mis, entre autre, sur l'aménagement de l'arrière du Bourg. Or, afin de remplir les objectifs définis par le plan local d'urbanisme approuvé le 23 octobre dernier, la Commune doit se doter des moyens d'intervenir de manière à maîtriser les modalités de l'aménagement de ce secteur.

Néanmoins, compte tenu du coût de ces acquisitions, de la nécessité de leur mise en réserve le temps qu'un projet aboutisse et du travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux, la Commune doit s'appuyer sur des compétences extérieures. Il est donc proposé de formaliser une demande d'intervention de la part de l'EPF de Bretagne.

Le Conseil municipal, décide donc de solliciter l'intervention de l'EPFB pour procéder aux acquisitions foncières étant précisé que la Commune s'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles dans un délai de 5 ans à compter de leur acquisition

■ Acquisition de la parcelle cadastrée n° 190 de la section ZA

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité de l'acquisition amiable de la parcelle cadastrée n° 190 de la section ZA d'une surface de 3 145 m² par la Commune située près du stade de Bellevue.

■ Intégration d'une voirie dans le domaine public communal

Le Conseil municipal, accepte unanimement l'acquisition gratuite de la parcelle cadastrée n° 424 de la section ZA (constituant la rue de la Brise), de laquelle devront être détachés les espaces verts et décide de classer ladite parcelle dans le domaine public communal.

■ Autres délibérations

Syndicat mixte du Grand site dunaire Gâvres-Quiberon - Adhésion du Département
Plateau sportif de Kerabus – Sollicitation du Centre National pour le Développement du Sport
Droit de préemption urbain – Modification de la délibération n° 2.1 du 23 octobre 2012

■ Conseil Municipal du 27 février 2013

■ Débat d'orientations budgétaires

Sans que cela ne donne lieu à un vote, ce débat est l'occasion de présenter les orientations qui sont prises dans le cadre de l'élaboration des budgets primitifs de la Commune.

■ Demandes de subventions diverses

■ Les Prunelles – Lotissement « Le clos de Mane Kerguezec » - Présentation du schéma d'organisation.

■ ZAC du Bisconte – Commission d'appel d'offres d'EADM – Désignation de représentants de la Commune

Monsieur le Maire est désigné membre titulaire et Monsieur QUERE comme membre suppléant.

■ Convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération

20 mars 2013

■ Clôture de l'exercice budgétaire 2012

Les comptes de gestion et comptes administratifs font apparaître :

Pour le budget principal, un excédent de	2301 095,65 euros
Pour le budget annexe des ports de	74 505,45 euros
Pour le budget annexe de l'assainissement collectif	269 542,01 euros

L'excédent du budget principal est affecté en section d'investissement du budget primitif de 2013.

L'excédent du budget annexe des ports est affecté pour partie en section de fonctionnement (19 553,94 €) et pour partie en section d'investissement (54 951,51 €).

L'excédent du budget annexe de l'assainissement est en totalité affecté à la section d'investissement du budget primitif 2013.

■ Budgets primitifs 2013

- Les taux d'imposition restent inchangés et se présentent ainsi :

	2012	2013
Taxe d'habitation	22,38 %	22,38%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,20 %	20,20 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42,99%	42,99 %
CFE	20,34%	20,34 %

- Les trois budgets primitifs s'équilibrent de la manière suivante :

Budget principal :

En section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes	5 030 113,00 €
En section d'investissements, en dépenses comme en recettes	5 475 315,00 €

Budget annexe de l'assainissement :

En section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes	673 651,23 €
En section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes	1 279 291,23 €

Budget annexe des ports :

En section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes	101 529,21 €
En section de fonctionnement, en dépenses comme en recettes	106 130,72 €

■ Transactions foncières

Acquisition de la parcelle AB 655 (régularisation d'un dossier ancien).

Cession d'une partie de la parcelle ZO 256 dans la zone d'activités du Bisconte.

Cession de la parcelle cadastrée n° 624 de la section ZW.

■ Schéma d'organisation du lotissement « Le clos de Mane Kerguezec »

Le schéma d'organisation du projet de lotissement « Le Clos de Mane Kerguezec » est à nouveau soumis au Conseil municipal qui, à l'unanimité,

- valide le schéma d'organisation proposé par la société Terragone, tout en maintenant une réserve concernant l'emprise réservée à la réalisation de logements aidés dont la surface doit permettre de respecter scrupuleusement la proportion de 25 % imposée par le SCOT du Pays de Lorient et intégrée au PLU.

- annule la délibération n° 2.2 du 27 février 2013.

■ Recrutement de deux agents sous « Contrat d'avenir »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte la création de deux emplois sous « Contrat d'avenir », l'un pour renforcer l'accueil en Mairie et l'autre le service des espaces verts.

■ Réforme des rythmes scolaires – Choix de la date d'entrée en application

Compte tenu des dispositions financières et organisationnelles qu'impose cette réforme aux communes, le décret leur donne la possibilité de demander une dérogation portant sur une entrée en application à compter de la rentrée scolaire 2014 au lieu de celle de 2013 comme le texte le prévoit. Avant de soumettre cette question au Conseil municipal, elle a fait l'objet de discussions avec la communauté éducative. De plus, de manière à mieux appréhender le besoin en termes d'organisation, les parents d'élèves de l'école d'Arlecan ont été sondés avant les vacances de février.

Cette réforme va entraîner des modifications en termes d'organisation des services municipaux de manière à assurer l'accueil des enfants qui en auront besoin lors de ce temps supplémentaire de 45 minutes par jour, hors mercredi.

Elle va aussi contraindre certaines associations à revoir leurs plannings afin de pouvoir accueillir les enfants qui, jusqu'à présent, suivaient leurs activités le mercredi matin.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reporter à la rentrée de l'année scolaire 2014-2015 l'application de la réforme des rythmes scolaires et autorise Monsieur le Maire à solliciter une dérogation allant en ce sens auprès de l'Inspection d'académie.

■ Conseil Municipal du 29 avril 2013

■ Remplacement de Monsieur LE LEUCH

Monsieur Joseph THOMAS est installé comme nouveau conseiller municipal.

Monsieur Bernard GUYONVARCH est élu en tant que 4^{ème} adjoint au Maire.

Monsieur Loïc SEVELLEC est élu membre titulaire de la Commission d'appel d'offres et Monsieur Claude LE BAIL comme suppléant de Monsieur Jean POIRIER.

Monsieur Bernard GUYONVARCH devient Président de la Commission « Travaux – Affaires maritimes », et Monsieur Loïc SEVELLEC devient membre de ladite commission.

Délégué suppléant au sein du Conseil communautaire de la CCBBO : M. GUYONVARCH

Membre suppléant de la Commission d'appel d'offre de la CCBBO : M. GUYONVARCH

Représentant au sein du Conseil syndical du SIVU du Centre de secours : M. GUYONVARCH

Représentant au sein du Conseil syndical du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable : M. SEVELLEC

Représentant au sein du Conseil syndical du Syndicat départemental d'énergie du Morbihan : M. QUERE

Représentants au sein du Conseil portuaire : titulaire : M. JUBIN

suppléant : M. GUYONVARCH

■ Attribution des marchés relatifs aux travaux d'extension et de rénovation de la salle Kilkee.

Sur proposition de la Commission d'appel d'offres, le Conseil municipal, à l'unanimité attribue les différents lots de la manière suivante :

Lot	Entreprise	Montant de la prestation	Total
1 – VRD et aménagements extérieurs	Le Fer	18 898,03€	18 500,00€
2 – Gros œuvre	Dany frères	173 464,00€	220 000,00€
3 – Charpente bois	Le Trudet	38 000,00€	31 000,00€
4 – Charpente métallique bardage	BCM	85 240,00€	105 000,00€
5 – Couverture-Etanchéité	Bihannic	135 795,17€	147 000,00€
6 – Isolation par l'extérieur	Golfe peinture	24 028,33€	29 200,00€
7 – Menuiseries extérieures-Fermetures	Guillermic	29 960,00€	31 800,00€
8 – Serrurerie	BCM Construction	49 860,00€	42 400,00€
9 – Menuiseries intérieures	Audic	88 417,33€	82 500,00€
10 – Cloisons sèches-Isolation intérieure	Soplac	82 817,50€	81 900,00€
11 – Plafonds suspendus	Coyac	23 475,52€	31 500,00€
12 – Revêtements de sols-Faïences	Nicol Didier	66 000,00€	75 000,00€
13 – Chauffage-Ventilation-Plomberie	CCI	298 919,84€	289 400,00€
14 – Electricité courant faible	JC André	51 729,82€	73 500,00€
15 – Peinture	APP	49 633,09€	54 000,00€
16 – Ascenseur	Alti Lift	21 100,00€	26 000,00€
17 – Equipement sportif	Almasport	13 977,72€	12 097,96€
Totaux		1 251 316,35€	1 493 747,15€

■ Acquisitions et cession foncières

Le Conseil municipal accepte unanimement l'acquisition des parcelles cadastrées n° 682 et 736 de la section AB et n° 449 et 450 de la section ZZ et décide de les classer dans le domaine public communal.

Le Conseil municipal accepte également unanimement l'acquisition gratuite des voiries et réseaux divers de la Résidence de l'Océan. Les espaces verts restent à la charge des copropriétaires.

Par ailleurs, le Conseil municipal accepte à la majorité absolue (25 voix pour et 2 contre) de céder une parcelle de la zone du Bisconte pour permettre à la discothèque « Le Bash » de s'y implanter.

Référentes « sécurité routière » titulaire Mme LE TREQUES-SER

suppléante : Mme LE QUER

Représentant au sein de la Commission de conciliation du CELM : M. GUYONVARCH

Correspondant Plan Polmar infra : M. GUYONVARCH

Correspondant de défense : M. LE FORMAL

Référents de crise pour ERDF : M. LE FORMAL et M. GUYONVARCH

■ Plateau sportif de Kerabus

Pour tenir compte des remarques formulées par le CNDS, la délibération du 29 janvier est unanimement modifiée en ce qui concerne la somme à prendre en considération.

■ Demande de subvention pour le remplacement des vitraux de la chapelle Saint Cornely.

Dans la continuité de ce qui a été réalisé en 2011, deux nouveaux vitraux vont être remplacés et le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter l'aide financière du Département à hauteur de 20 % du montant des travaux qui s'élèvent à un total estimé à environ 12 800 euros.

L'association Bugale Sant Corley supportera pour sa part environ 6000€.

Vitrines

ID Jardin



Alban Léchenault
18 Bis Rue du Magouër
56680 PLOUHINEC
09 65 38 57 04
06 07 23 61 41
alban.echenault@orange.fr
Aménagement paysagiste et
entretien d'espace vert

Océagym



Marc Fournier
06 12 51 43 81
www.oceagym.fr
Alliance
de la marche aquatique
et de l'aquagym en pleine mer

Crêperie / bar / glacier Le Moulin de la Galette



Thierry et Valérie ROGER
3 rue du passage neuf
56680 PLOUHINEC
02 97 85 70 70
Ouvert du mercredi au
dimanche soir hors saison.
Ouvert tous les jours en été
sauf lundi midi.
Réservation recommandée.

Crêperie / Pizzeria Les Embruns



**Suzanne et Jean-Luc
Ebert**
18 Route du Magouër
56680 PLOUHINEC
02 97 85 88 35
Pizzas à emporter, plats à la
carte
Ouverture à l'année

Graphyk'up



Arnaud De Buyzer-Conqueur
06 17 55 57 84
www.graphikup.com
contact@graphikup.com
Solutions internet et
communication
pour les entreprises

Spécialités antillaises



Carline Le Floch
06 44 05 56 91
A emporter
Du lundi au samedi
Sur réservation préalable

Etiopathie François Chauveau Rue de la Gare 56680 PLOUHINEC 09 53 97 84 38

Histoire

■ Hélène Jégado, l'empoisonneuse

A l'occasion de la sortie du roman **Fleur de tonnerre** de Jean Teulé aux éditions Julliard, revenons sur l'histoire d'une femme considérée comme un des tueurs en série les plus importants du XIX^{ème} siècle.

Née à Plouhinec à Kerordevin (village ayant existé dans le secteur de Kervran) en 1803, dans une famille de cultivateurs pauvres, elle fut traumatisée par les histoires sur l'Ankou racontées quotidiennement par ses parents, au point de croire à en être devenu la réincarnation, selon les propos recueillis par un aumônier de prison la veille de son exécution.

Elle deviendra domestique, notamment cuisinière, ce qui lui permettra facilement d'empoisonner ses victimes grâce aux plats qu'elle préparait, ses meurtres la poussant à déménager régulièrement et à sillonner la Bretagne: Séglien, Auray, Bubry, Hennebont,

Locminé, Lorient, Pontivy et en fin Rennes. D'après Jean Teulé, on lui prête 37 meurtres mais elle en aurait avoué beaucoup plus sur l'échafaud.

«Hélène Jégado avait l'habitude de prendre quelque chose à ses victimes : une bague, un morceau de tissus, une boucle d'oreille, ... Elle accrochait ensuite ses trophées le long d'une cordelette qu'elle gardait sur elle. Lors de son procès, le juge d'instruction demanda à ce que l'on déroule cette guirlande. Elle retenait 60 éléments différents. Mais on peut penser qu'il y en avait encore plus de victimes. Parce qu'il y avait, autrefois, une tradition du deuil : la famille du défunt devait offrir de la nourriture aux mendiants. Et comme c'était Hélène qui était aux fourneaux, elle devait donner les restes de ce qui avait servi à empoisonner ses victimes aux pauvres, qui paraient en-

suite dans les rues sans se savoir malades. Le procès d'Hélène Jégado n'est pas resté dans les mémoires de l'époque sans doute parce qu'elle fut exécutée après le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte.»



■ ■ ■ PASS'LOISIRS enfance jeunesse

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de PLOUHINEC fonctionne à toutes les vacances (sauf à Noël) ainsi que les mercredis.

Il s'adresse aux enfants de 3 à 14 ans et fonctionne de 9 heures à 17 heures avec possibilité de déjeuner sur place et une garderie de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 00 à 18 h 30.

Les programmes et dossiers d'inscriptions sont disponibles 15 jours avant chaque période d'ouverture à la Mairie, au Centre, dans les garderies des 3 écoles ou en téléchargement sur le site de la commune (www.plouhinec.com, rubrique vie locale puis équipements municipaux).

La CAF56 soutient l'ALSH de Plouhinec.

■ Renseignements auprès de la Direction :

Christophe : 06 85 16 88 17

Valérie : 06 74 46 14 90



■ Un hiver animé

La période hivernale a connu un vif succès, notamment aux vacances de février avec un stage cirque la première semaine avec « Equilibres » et « Micheletty » se soldant par un spectacle le vendredi soir avec une importante participation des enfants et des parents.

Une exposition des photos du spectacle est visible au Passage du Puits, bourg de Plouhinec.

La deuxième semaine s'est mis en place un stage Théâtre avec la Compagnie Michjo dans le cadre du Printemps des Poètes, toujours sous le chapiteau, et un atelier pyrogravure qui a permis la réalisation de plaques faites par les enfants, reprenant les poèmes d'Anne Chavériat visibles en suivant le sentier du Poul Huern.

■ Programme de l'été

- Sem. 1 : « Zen attitude » (relaxation, aromathérapie...)
- Sem. 2 : « Tous à l'eau »
- Sem. 3 : « Tout ce qui vole » (3-5 ans) et Enquêtes (6-8 ans)
- Sem. 4 : « Bretagne Casamance » (danses, chants, musique du Sénégal, fabrication d'objets...)
- Sem. 5 : « Capture d'images et jeux de lumières » (photographie...)
- Sem. 6 : « Multi-activités » (semaine basée sur le libre choix des enfants)

Des mini-camps :

- Pour les 6 à 8 ans :
 - Mini-camp en Tipis à Calamity Jane du 16 au 19 juillet
 - Mini-camp Cirque en tente à Sené du 5 au 9 août (Micheletty)
- Pour les 9 ans et plus :
 - Mini-camp Cirque en tente à Sené du 22 au 26 juillet (Micheletty)
 - Mini-camp en Tipis à Calamity Jane du 30 juillet au 2 août

Cette année, une enquête a été menée auprès des CM1-CM2 des trois écoles afin de mieux connaître les envies des 9-12 ans et de préparer avec eux le programme de cet été.

Ce questionnaire est disponible en ligne sur le site ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Le fonctionnement du Centre le mercredi connaît depuis la rentrée de septembre une hausse sensible des effectifs. Nous rappelons aux parents la nécessité de prévenir le plus tôt possible en cas de modifications des inscriptions et ceci afin de prévoir au plus juste les besoins tant en encadrement qu'en repas. Merci de votre compréhension.

■ Déchets : nouveau calendrier de collecte

2 périodes de collectes des déchets ont été définies :

■ Période basse : du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 décembre

■ Période haute : du 1^{er} juillet au 31 août

Jour de collecte :

■ Pas de changement de jour de collecte pour la collecte sélective

■ Pour la collecte des ordures ménagères en période basse :

Semaine paire : Lundi zone Plouhinec 2

Semaine impaire : Lundi zone Plouhinec 1

■ Pour la collecte des ordures ménagères en période haute :

Elle est maintenue chaque semaine. Les 2 tournées sont faites chaque semaine (ex : lundi : Plouhinec 1 et 2).



Contact :

Service
Environnement
de la CCBBO

02 97 65 16 16 ou dechets@ccbbo.fr

■ Frelon asiatique : le reconnaître c'est déjà se prémunir

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique gagne du terrain. Déjà présent dans 50 départements, il a été repéré en Bretagne. Un arrêté ministériel vient de le classer comme dangereux pour les ruches.



Comment l'identifier?

De couleur sombre, plus petit que le frelon commun, il porte une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen? Son souvent bâti à la cime d'un arbre, mesure 40 à 80 cm et dispose d'une seule entrée.

Pourquoi le contrer?

■ Il constitue une menace pour l'homme : sa piqûre peut être mortelle en cas d'allergie

■ Pour l'apiculture : grand prédateur des abeilles domestiques, il détruit les ruches (jusqu'à 20% de mortalité sur une même ruche)

■ Pour la pollinisation : moins d'abeilles = moins de pollinisation

Si vous constatez la présence d'un nid dans un de vos arbres :

Contactez en priorité la Fédération Morbihannaise de Défense contre les ennemis des cultures au 02 97 63 09 09.

■ Nettoyage des plages à l'aide de chevaux de trait



La municipalité de Plouhinec fait appel cette année à «Tout en Traction» pour le nettoyage de ses plages.

En compagnie de Talia, une trait ardennaise de 6 ans, et de Tania, une trait breton de 6 ans, Agathe Dagoreau et Marie Le Quéré effectueront le ramassage des algues sur la commune.

« Tout en traction » interviendra à L'anse du Magouër, Kervégant, Le sémaphore et le Magouëro et ceci deux fois par semaine de Juillet à Août.

« Tout en traction » est une entreprise de traction animale basée, au Centre équestre des Dunes à Erdeven, proposant diverses prestations à l'aide de chevaux de trait.

L'attelage et son meneur vont effectuer des allers - retours du haut de plage jusqu'à l'Océan pour évacuer les algues sur 100 mètres de chaque côté des entrées de plages. Les micro-déchets seront ramassés manuellement et mis en sac avant le passage des chevaux grâce à l'embauche de 10 saisonniers communaux, sous la tutelle de la garde littoral. Le travail s'effectuera à marée haute descendante, les algues seront déposées dans l'Océan qui, grâce aux courants, seront évacuées.

Beaucoup moins agressif que la cribleuse, la traction animale n'a pas le même impact sur la plage : le sol n'est pas scarifié en profondeur, les déchets sont séparés des algues et ramassés, la nuisance sonore est éliminée, la tranquillité de la faune est préservée (en particulier l'avifaune), l'écosystème des hauts de plage est protégé. Les chevaux favorisent un échange avec les utilisateurs de la plage.

Les gens n'hésitent pas à venir voir le curieux attelage, à poser des questions et à s'intéresser à l'environnement qu'ils côtoient. Le public est aussi sensible au retour des chevaux de trait sur les plages comme à l'époque des Goëmoniers.

■ Trente ans de Jumelage avec les Irlandais de Kilkee



Pour fêter cet anniversaire, le Comité de jumelage avait invité également les amis Allemands et Polonais.

Durant la semaine, les délégations ont eu à faire face à un copieux programme de réjouissances. Visite de l'Observatoire du Plancton à Port-Louis, du Musée des Thoniers à Etel, de la SNSM, table ronde

avec les associations, semaine du Golfe à Vannes, journée de l'Europe, soirée irlandaise à Quéven, ...

Bref, beaucoup d'animations qui ont permis le rapprochement et une meilleure connaissance de nos amis européens.



Le point d'orgue de cette manifestation aura été la cérémonie officielle du 8 mai.

Que d'émotion devant le monument aux morts lorsque les représentants de Weidenberg ont déposé une gerbe en l'honneur de tous les disparus et que l'hymne européen nous rassemblait tous dans la paix et l'amitié.



les aménagements



Aménagement du rond point Boulevard de l'Océan



Création d'une aire de jeux



Aménagement de l'Espace J-P Calloc'h
Création d'une esplanade et d'un hall d'entrée, ravalement et embellissement de la façade.





jeux pour le multi accueil



Aménagement intérieur du Serendipity destiné aux associations d'activités manuelles.



■ Bibliothèque municipale

MODALITÉS D'ADHÉSION AU 01/01/2013*

- Moins de 18 ans : 3,20 € / an
- Adultes : 5,25 € / an
- Famille : 10,50 € / an
- Vacanciers : 8.20€ / famille / 2 mois

Sur présentation d'une pièce d'identité

*Une caution de 20€ vous sera demandée.
Gratuit pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RMI (sur présentation de justificatif de moins de 3 mois).

Pour toute inscription, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Chaque carte d'abonné permet d'emprunter jusqu'à 4 documents pour une durée de 3 semaines.

Toute personne inscrite à la bibliothèque bénéficie d'un accès gratuit et illimité pour les connexions Internet à la cyberbase.



horaires annuel

mardi	15 h 30 - 17 h 30	vendredi	15 h 30 - 17 h 30
mercredi	10 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 30	samedi	10 h 00 - 12 h 30

horaires d'été

mardi	10 h 00 - 12 h 30	jeudi	10 h 00 - 12 h 30
mercredi*	10 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 30	vendredi	10 h 00 - 12 h 30
		samedi	10 h 00 - 12 h 30

*Fermé les 31/07, 07/08, 14/08 de 14h à 17h30

Contact :

Emmanuelle PELLETER
Tél : 02 97 85 83 55
mairie.biblio@plouhinec.com

■ Le Tour des Arts

Le Tour des Arts fonctionne grâce aux moyens humains et financiers des communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène avec le soutien de la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan.

Le Tour des Arts 2013 présente 10 artistes de grand talent, **du 27 juillet au 4 août 2013** reconnus pour la qualité et la créativité de leurs œuvres. Leurs travaux sont répartis dans 5 lieux d'exception organisés en circuit de découverte artistique, patrimoniale et touristique.

Au programme à Plouhinec, chapelle St Cornély :

- Christian HALNA DU FRETAY, peintre
- Michel LE DEROFF, peintre
- Daniel TIHAY, sculpteur

Ouverture tous les jours de 14h30 à 18h30. Tout public. Gratuit

Contact : <http://letourdesarts.unblog.fr/>



■ Exposition photos «RIA D'ETEL, Escalaes en vue(s) !»



La commune de Plouhinec s'associe au musée des Thoniers et aux communes d'Etel et de Belz pour vous présenter une exposition photographique en extérieur sur l'histoire de la Ria d'Etel. Les communes de la Ria d'Etel sont intimement liées par une Histoire, un patrimoine dont la mer a, en grande partie, façonné l'identité.

Cette exposition proposera un regard sur les hommes et les femmes qui ont participé au développement économique et socio-culturel de la ria d'Etel, durant près d'un siècle.

Trois lieux ont été retenus à Plouhinec : Le sémaphore, le Vieux-Passage et Le Magouër.

Balades commentées par la mer sur les différents lieux d'exposition, sur le canot de sauvetage « Patron Emile Daniel » inscrit aux monuments historiques et commandé par d'anciens marins. Anecdotes et authenticité assurées ! Embarquement au port d'Etel, Place des Thoniers :

- en juillet : le mercredi 17 à 10h et le mardi 23 à 16h,
- en août : le mercredi 7 à 16h, le vendredi 16 à 14h, le mercredi 21 à 16h et le mercredi 28 à 10h,
- en septembre : le mercredi 4 à 16h et le jeudi 12 à 10h.

Durée : 2h. Tarifs : 10€ par adulte et 5€ par enfant
Sur réservation auprès du Musée des Thoniers.
Paiement à l'embarquement. Programme des sorties sous réserve des conditions météo ou aléas techniques.

Contact :

Musée des Thoniers
3 impasse Jean Bart (direction le port)
02 97 55 26 67
musee.thoniers@wanadoo.fr
www.museedesthoniers.fr
ou Point I de Plouhinec

■ Ria des Arts

Pour la cinquième année, RIA DES ARTS vous a préparé 3 rendez-vous de qualité pour la période estivale.

Le dimanche 30 juin à 18h, dans la chapelle de St Cornély, vernissage de l'exposition personnelle de JETTE WITH qui nous présentera des peintures et des installations d'une figuration d'aujourd'hui, très impliquée dans la défense de la nature. Jette With, d'origine danoise et bretonne d'adoption, est une artiste au parcours international, son travail est à voir absolument jusqu'au dimanche 21 juillet.

Le samedi 13 juillet à 11h aura lieu le vernissage du SALON DE LA RIA. Comme d'habitude, une quarantaine d'artistes de tendances diverses vous proposera de découvrir leurs nouvelles créations. Cette année, l'invité d'honneur sera FRANCOISE CAUDALH, une artiste découverte l'an dernier pour son magnifique portrait de l'invité 2012 MARCEL CLOAREC. C'est environ 150 oeuvres que vous pourrez admirer.

Le vendredi 9 août à 18h, dans la chapelle St Cornély, aura lieu le vernissage de l'exposition KAKEMONOS (peinture sur toile roulable utilisé au Japon). Une vingtaine de peintres déroulera leurs kakémonos sur les murs de la chapelle. Cinq sculpteurs suspendront leurs créations à base de textile aux poutres de

la chapelle. Un accrochage qui surprendra sans doute et dépaysera les visiteurs. Nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux que l'an dernier.

Une visite guidée de ces 3 expositions sera assurée par une historienne de l'art Anne-Marie Chiron

- Jette With : le 07 juillet à 18h
- Salon de la Ria : le 21 juillet à 18h
- Kakemonos : le 18 août à 18h

Pour ceux qui veulent approfondir ou avoir les clés de la création artistique, c'est une occasion à ne pas rater!

RIA DES ARTS et son équipe de bénévoles espèrent votre visite cet été!

Contact :

ALAIN GAUTHIER
gauthier.alain@dbmail.com
02 97 36 67 66



solidarité

■ Service d'aide à domicile

Le Préfet du Morbihan a publié un arrêté portant approbation de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale du canton de Port-Louis fin 2012.

En 2012, 773 personnes ont bénéficié d'interventions d'une aide à domicile pour de l'aide aux travaux ménagers, de l'aide aux actes essentiels de la vie : repas, aide à la toilette, accompagnement aux courses, sorties, ... selon les besoins définis dans un plan d'aide. Au 1^{er} janvier 2013, le canton dénombre 177 intervenants.

■ Don du sang

Une nouvelle association fédérée pour le don du sang bénévole du canton de Port-Louis, qui couvre les neuf communes (Locmiquélic, Port-Louis, Gâvres, Rianteac, Kervignac, Plouhinec, Merlevenez, Sainte-Hélène et Nostang) a été créée. Son Président M. René Plain vous appelle à rejoindre l'équipe de bénévoles sur les diverses communes pour la promotion du don du sang et espère de nouveaux donateurs.

- Prochaine collecte : le 1^{er} juillet 2013 de 15h à 19h
Espace Jean-Pierre Colloc'h



■ Signature d'Emplois avenir

La municipalité a recruté deux nouveaux agents, l'un aux espaces verts et l'autre à l'accueil de la mairie, grâce au nouveau dispositif national des emplois avenir.

Qu'est ce qu'un emploi avenir?

- Une première expérience professionnelle, en contrat à durée déterminée d'un an renouvelables 2 fois, pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi.
- L'Etat finance 75 % du salaire brut du jeune à hauteur du SMIC pour les employeurs du secteur non marchand (35% pour le secteur marchand).

Les employeurs s'engagent à :

- Définir le poste sur lequel ils recrutent le jeune en ayant la vision du métier vers lequel il pourra évoluer à l'issue de l'emploi d'avenir (chez eux ou chez un autre employeur)
- Mettre en place un tuteur auprès du jeune qui sera son référent pour réaliser les tâches qui lui seront confiées et faire de véritables apprentissages
- Construire le parcours de formation qui pourra être proposé au jeune, avec l'aide de Pôle emploi ou de la mission locale.



■ projet immobilier Les Santolines

Un nouveau programme immobilier verra le jour Rue du Driasker . Les 5 objectifs pour valoriser cet espace stratégiques:

- une architecture en harmonie avec celle du centre-bourg et du quartier pavillonnaire voisin
- une mixité d'usage avec un pôle paramédical, un commerce de proximité et des logements
- une qualité de mixité sociale (accession et locatif avec différents niveaux de loyers) et intergénérationnelle
- l'articulation du projet autour de 2 accès: la départementale 781 et la rue d'Arlecan
- la création de stationnements publics à proximité de l'école primaire.

Le programme de logements est constitué de 11 appartements du T2 au T4, éligibles notamment en location accession.

La location accession offre l'opportunité à des personnes sous plafonds de ressources (ex : couple avec 1 enfant – plafond : 36 538 €), d'accéder à la propriété en bénéficiant d'avantages : TVA réduite, exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, pas d'appels de fonds pendant les travaux, éligibilité à l'Aide Personnalisée au Logement (APL Accession).

Pour toute information, contactez les conseillers commerciaux Aiguillon au 02 97 35 11 11. Livraison : 1^{er} semestre 2015



■ ADIE : association pour le droit à l'initiative économique



Créée il y a plus de 20 ans, l'Adie est une association reconnue d'utilité publique, qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique, à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit.

Dans le souci, d'être plus proche des habitants de la CCBBO, l'Adie a lancé le 26 avril dernier sa permanence au sein des locaux du PAE, situé Parc d'activités de Bellevue à Merlevenez, dédiée aux personnes désireuses de créer ou de développer leur entreprise.

Cette permanence a pu voir le jour grâce au partenariat de l'Adie et du Point Accueil Emploi de Merlevenez qui a pour vocation d'aider les demandeurs d'emploi à l'insertion professionnelle et sociale.

Ce partenariat découle de la volonté commune d'encouragement de la création et du développement d'entreprise pour tous.

Contact :
02 97 36 99 51 ou droulazet@aol.com

■ France Parkinson : Dis, pourquoi tu trembles?

Une conférence sur la maladie de Parkinson s'est déroulée le 24 mai dernier, à l'Espace Calloc'h, pour informer et faire comprendre.

■ Qu'est-ce que la maladie de Parkinson ?

La maladie de Parkinson est une affection dégénérative du système nerveux central. Les zones spécifiquement atteintes sont les neurones producteurs de dopamine.

La dopamine est un neurotransmetteur, c'est-à-dire une molécule chargée de transmettre l'information entre les neurones.

■ Quels sont les symptômes et quelle évolution ?

Les trois principaux symptômes permettant d'établir un premier diagnostic sont une lenteur et une difficulté du mouvement, une rigidité dite « extrapyramidale », touchant à la fois le rachis et les membres et les tremblements (au repos, de manière régulière à 4 à 7 cycles par seconde).

À côté de ces trois troubles majeurs, la maladie de Parkinson se manifeste par des symptômes secondaires : douleurs, crampes, fourmillements, chute de tension à l'occasion d'une levée trop brusque (hypotension orthostatique), sueurs et salivations abondantes, anxiété, déprime, ...

■ A quel âge peut on être frappé ?

Le Pic de fréquence se situe vers 70 ans.

Rarissime avant 45 ans, la maladie de Parkinson atteint les sujets plus âgés : 1 % de la population est concernée après 65 ans, et le pic de fréquence se situe autour de 70 ans. On compte environ 180 000 malades en France, et 12 000 nouveaux cas se déclarent chaque année.

■ Quelles sont les causes ?

Les causes de la maladie de Parkinson font probablement intervenir une interaction entre gènes et environnement.

Plusieurs pistes sont étudiées : exposition aux métaux lourds, pesticides et herbicides, chocs à la tête (traumatismes crâniens comme chez les boxeurs), micro-infarctus cérébraux, neurotoxines qui pourraient être d'origine virale...

■ Quel comportement vis-à-vis du malade ?

Une personne atteinte de la maladie de Parkinson souffre beaucoup, qu'elle le montre ou non, et tout le temps de l'éveil pouvant être très tôt au coucher et même pendant le sommeil car se retourner dans son lit est une épreuve.

Elle ne demande ni compréhension, ni plainte mais acceptation de ce qu'elle est. Elle a besoin de ses médicaments à heures régulières. Elle est parfaitement lucide et assiste à sa déchéance physique pas en témoin mais en acteur impuissant de sa propre vie. Elle devient un être nouveau que l'on accepte ou que l'on rejette. Cet être peut en quelques secondes passer du rire aux larmes et de la forme physique à l'incapacité de se mouvoir.

Certes un jour l'intelligence de l'homme permettra de guérir, de prévenir mais ce sera un jour...

Vous êtes concernés par une maladie neuro-dégénérative, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, Sclérose en Plaques, maladies rares, les permanences du Pôle d'entraide neurologique vous accueillent.

Contact :

Centre Alpha 44 Av. François Billoux (Esc. N°4 2^{ème} étage)
56600 LANESTER
09 52 27 53 10
pole.neuro@free.fr

■ ■ ■ Ouverture du Point I



Cette année encore, le point touristique de la commune propose de la documentation diverses sur le Morbihan et de nombreux sites en Bretagne, des circuits de randonnée, des circuits vélo, les guides pratiques, les hébergements à Plouhinec, ...

La nouveauté de cette saison, une randonnée-goûter sur la commune de Plouhinec, le mercredi après-midi à partir de juillet.

On peut y trouver également :

- Les billets pour les croisières vers les îles
- Les disques de stationnement (1€)
- Les topoguides à 1€ et 2€
- Différentes cartes
- Les balades en calèche
- Un accès gratuit à Internet lors des heures d'ouvertures du Point.

Le point I accueille aussi, tout au long de l'été, des expositions.

Pour l'été, deux nouveaux saisonniers seront présents pour représenter notre

commune.

N'hésitez pas à venir déposer vos affiches, flyers et petites annonces !!!

■ Horaire avant saison (avril – juin) :

Samedi : 10h-12h / 16h-18h

Dimanche et jours fériés : 10h / 13h

■ Horaire été (du 15 juin à début septembre) :

Lundi au Samedi 9h30-12h30 / 15h-19h

Dimanche et jours fériés 9h30-13h

Les lundis soirs de marché nocturne : jusqu'à 20h

Renseignements :

2, Rue du Driasker 56680 PLOUHINEC

pointiplouhinec56@gmail.com

02 97 36 73 00

■ ■ ■ Plouhinec en littérature

Liv'Editions réédite le livre **Plouhinec, Cité Morbihannaise**, que vous trouverez dans les supermarchés locaux, pour tout savoir sur l'histoire de la commune, son patrimoine, ses traditions, le tout illustré par des photos d'époque et des paysages contemporains.

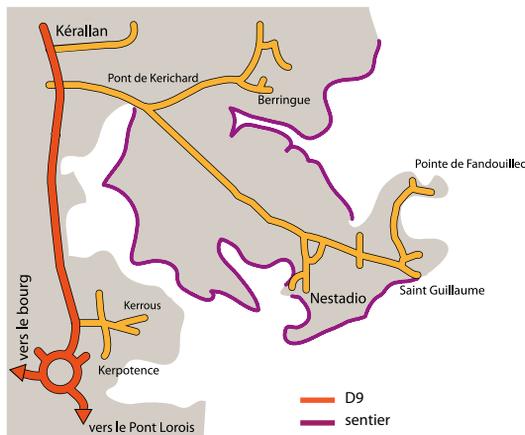
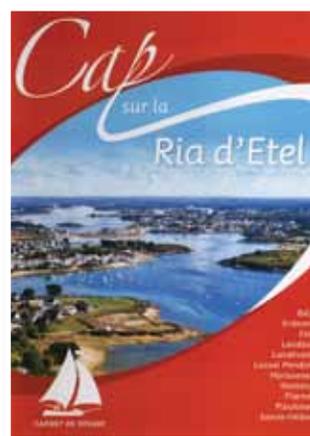
■ ■ ■ Cap sur la Ria 2013

11 communes se sont associées pour promouvoir le territoire de la Ria : Belz, Erdeven, Etel, Landaul, Landévant, Loéal Mendon, Nostang, Ploemel, Ste-Hélène, Plouhinec, et une nouvelle venue cette année : Merlevenez.

Cap sur la Ria présente tour à tour les spécificités et les attraits touristiques de chaque commune, et offre des informations variées: horaires des marées, calendrier des festivités, annuaire, recettes, ...

Retrouvez le dans les mairies de chaque commune ainsi que dans les offices de tourisme ou Point I à Plouhinec.

Bonnes vacances sur la Ria!



■ ■ ■ Randonnée

L'association chemins entre bois et mer poursuit les aménagements de sentiers sur la commune.

Une nouvelle portion de sentier a été créée entre Nestadio et Saint Guillaume (carte ci-contre).

Un nouveau circuit intégrera le topoguide édité par la CCBBO : circuit N°5 les sous bois de Saint-Fiacre, au départ de la chapelle Saint-Fiacre au village de Kervener, sur 6km, soit entre 1h30 et 2h de marche, balisage jaune.

Renseignements au Point I ou en mairie

■ Bus des plages

Du 1^{er} juillet au 31 août 2013, vous pourrez, en toute tranquillité et en toute sécurité, rejoindre la plage du Magouëro au départ de la commune, grâce au « bus plage » mis en place pour la seconde année par la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan.

Ainsi, chaque après-midi, du lundi au samedi, cette navette vous permettra de profiter des bienfaits de la plage pour seulement 1€ le trajet, aux horaires suivants :

Il est vrai qu'à ce prix, il est tentant – mais aussi écologique, économique et convivial - de se laisser conduire et de garder sa voiture à l'ombre. Alors seul(e), en famille ou entre amis, n'hésitez pas !

Jours de circulation (Sauf jours fériés) du lundi au samedi

- Départ Place Kilkee : 13h50 / arrivée au Magouëro : 14h
- Retour du Magouëro : 18h, arrivée place Kilkee : 18h10

Avec 5 allers-retours, et pour 2€ seulement, la ligne TIM 16B vous permet aussi d'aller à Lorient en toute tranquillité.

Pour en savoir plus :

Rendez-vous dans votre mairie, à partir du 15 juin, pour retirer la fiche horaire de la ligne TIM n°16B et ainsi connaître les modalités de ce transport,

Renseignements complémentaires au 0.810.10.10.56 ou sur le site internet du Conseil Général du Morbihan à partir du 15 juin.



■ ■ ■ Réglementation des dépôts sauvages

Par arrêté municipal du 25 mars 2013 :

Il est formellement interdit :

- de jeter, d'abandonner ou de déposer sur les voies publiques ou privées des déchets de quelque nature qu'ils soient (*papiers, plastiques, étuis à cigarettes, bouteilles, canettes, matériaux, ainsi que les résidus d'emballages*)

- les dépôts sauvages de déchets (*ordures ménagères, encombrants,*

bidons, cartons, bouteilles, verres, métaux, gravats, matériaux, liquides) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics ou privés de la Commune.

- dépôt des déchets verts provenant de coupes, de tontes ou de tailles, quels qu'ils soient sont interdits sur le domaine public et sur le domaine privé sans autorisation du propriétaire de la parcelle.

Le tri des déchets, leur dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés ainsi que des encombrants doit être effectué conformément aux jours, heures de collecte et autres prescriptions prévues par la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan et par les règlements en vigueur.

■ ■ ■ prenez date

■ Tour cycliste de Bretagne des greffés

Le mercredi 18 septembre 2013 vers 14h20

Le Tour de Bretagne Cycliste des greffés du 16 au 22 septembre, en 7 étapes. Halte à l'Espace J-P Calloc'h sur l'étape Vannes Lorient- quiberon.

Renseignements :

amigo.bretagne@wanadoo.fr ou www.dondorganes.fr ou www.france-adot.org

■ Fêtes locales

Samedi 17 et dimanche 18 août 2013

- Le samedi :

Fest Noz avec Fanfan et Claude et le Duo Guennec vers 21h.

- Le dimanche :

Concert d'Entre Terre et Mer vers 19h

Concert de Fred chante Renaud vers 21h30 .

Feux d'artifices vers 23h30 suivi d'un bal disco

- Fête foraine et restauration en soirée les deux jours

■ Voyage en Allemagne

Voyage organisé par le Comité de jumelage en Allemagne du 26 septembre au 5 octobre 2013.

Visites : Weidenberg, Dresde, Berlin, Francfort, Verdun, Reims, ...

Nombre de places limité.

Contact :

Comité de jumelage

06 10 90 49 07 ou 06 27 46 57 94

■ P.R.E.S POUR TOUS

Petites histoires :

Lors d'un récent Conseil municipal, Monsieur le Maire a expliqué les modifications de la représentation communale au sein du Conseil communautaire de la CCBBO, qui auront lieu en 2014 suite à l'application d'une loi récemment votée. Les différentes composantes issues des élections municipales seront automatiquement représentées. (Cela pourrait déjà être le cas aujourd'hui mais contrairement aux dispositions prises par l'équipe municipale précédente, ce n'est pas le choix de l'équipe actuelle). Continuant son exposé, Monsieur le Maire a parlé d'anticipation, d'ouverture et en parfaite logique avec son brillant discours, il a présenté pour un poste de suppléant à pourvoir : un membre de sa liste !!

Comme quoi du discours aux actes le chemin est quelquefois bien mystérieux.

Au fait, le Conseil de la Communauté de communes vient de décider une augmentation des taxes foncières et d'habitation, rentrée supplémentaire estimée : environ 600 000 euros.

Sur des sujets d'urbanisme, au cours des derniers Conseils municipaux, nous avons exprimé notre désaccord sur plusieurs dossiers, à titre d'exemple nous retenons :

- L'implantation en limite de propriété, coté D781, des immeubles prévus sur le terrain situé en face de l'Intermarché, ne nous semble ni esthétique, ni sécuritaire. Nous aurions préféré, et de loin, un alignement sur les constructions mitoyennes existantes. Mais, nous dit-on, cela aurait empêché l'implantation d'un parking le long de la rue d'Arlecan,

celui-ci pouvant être utilisé occasionnellement pour la desserte de l'école. Là encore il nous semble préférable de mettre le parking de l'école à sa place, là où le POS puis le PLU l'ont prévu.

- Une des conséquences de cette décision, c'est une participation financière de la commune à hauteur de 26 499 euros auprès d'investisseurs privés qui achètent le lot restant, dévolu à des activités paramédicales. Certes d'un point de vue d'épicerie financière le coût est moins élevé que l'aménagement d'un parking dédié à l'école, mais ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de l'utilisation des fonds publics.

- Et que penser de la décision prise de l'implantation d'une boîte de nuit au milieu de la zone du Bisconte. Décision prise après tous les belles paroles sur la requalification de la zone actuelle et sur les orientations concernant la future extension. Nous pensons que cela peut être un obstacle à son développement, la majorité imagine que c'est une opportunité. L'avenir nous le dira, en tout cas pour les entreprises présentes sur la zone que nous avons consultées c'est pour le moins une erreur (pour ne pas dire autre chose).

Que ceci ne nous empêche pas d'espérer la venue des beaux jours et de voir de nouveau venir dans notre commune des résidents de passage ou de plus longue durée, auxquels comme tous les ans, nous saurons réserver le meilleur accueil.

Bon été.

Eliane KIMMES - Maxime QUERE

■ VIVRE PLOUHINEC

■ Aux grands maux les grands remèdes.

Il y a maintenant 5 ans lors de la campagne électorale 2008, nous avons souligné ce qui est sans doute un des principaux enjeux pour l'avenir : la fixation des jeunes sur notre commune.

L'exode vers des cieux moins maritimes et plus abordables pour leur revenu n'aura fait que se confirmer.

La pause dans le marché des terrains à bâtir liée à l'étude du PLU vient de se terminer.

■ Alors qu'en est-il ?

Nous assistons à la ruée des négociateurs de terrains à bâtir qui ont bien compris l'intérêt de la situation et nous n'allons pas le leur reprocher.

De nombreux lotissements vont voir le jour, situation qui se répète à quelques années près. Le seul changement est la superficie des terrains qui sera beaucoup plus faible (du fait des nouvelles règles nationales) et qui entrainera un prix au lot plus abordable mais aussi un prix au mètre carré plus élevé (attention à l'inflation).

■ Qu'aurions-nous fait ?

Les terrains situés entre la route du Magouëro et celle de Kerzine auraient pu être acquis par la commune afin d'y réaliser un lotissement communal sans attendre. Au minimum 50 lots auraient ainsi pu être mis sur le marché dès maintenant pour des primo-accédants. L'avantage aurait aussi été de réguler le prix du marché pour les autres opérations privées.

Maintenant ce sera la loi de l'offre et de la demande qui déterminera seule les prix.

L'horizon des interventions communales pourrait être envisagé au prochain mandat sur des terrains comme la Bellevue et le Poulptry. Ce n'est pas le souci de l'équipe en place aujourd'hui qui considère que la commune n'a pas à porter ces opérations d'urbanisme (réponse à une question que nous avons maintes fois posé).

■ PELE-MELE

Le parvis de la salle Calloch a fait peau neuve nous en sommes satisfaits. C'est le résultat de l'implication des minorités dans les projets de la majorité. Ceci aura permis de créer la liaison avec le parking Kilkee et d'avoir une entrée de la salle mieux adaptée.

Bonne route à Gérard LE LEUCH adjoint aux travaux. Il a fait du bon boulot.

Le remplacement au poste de la Communauté de Communes lié au départ de celui-ci aura donné au maire l'occasion de nous gratifier d'une explication digne de la plus belle langue de bois : nous n'y avons rien compris, ce fut aussi manifestement le cas de certains conseillers municipaux de sa liste.

Le champ de tir de Linès ou de Plouhinec : Est-ce bon pour l'image de la commune ? C'est surtout un site d'enjeu stratégique national dont nous pouvons être fiers. Faisons un atout de ce qui fait partie du quotidien des Plouhinecois depuis 200 ans tout en restant vigilants face aux troubles abusifs : La volonté de la marine à dialoguer est certaine.

Bonnes vacances à tous.

Jo LE FLOCH et Sabine LE BARON, Michel BLANC, Jean-Jacques GUILLERMIC, Jean-Pierre LE GOURRIERE.

calendrier des festivités 2013

JUILLET ►

Lundi 1er juillet	Don du sang	Espace Calloc'h
Du 30 juin au 21 juillet	Exposition Ria des Arts Jette With	Chapelle St Cornély
Samedi 6	Spectacle du comité de jumelage	Espace Calloc'h
Du 13 juillet au 5 août	Salon de la Ria	Espace Calloc'h
Dimanche 14	Fête de la mer	Magouër
Mercredi 17	Accueil des estivants	Vieux Passage
Samedi 20 et dimanche 21	Fête du Vieux port	Vieux Passage
Du 27 juillet au 4 août	Tour des Arts	Chapelle St Cornély

AOÛT ►

Vendredi 2	Festival Champ de l'Eucalyptus	Le Rano
Samedi 3 et dimanche 4	Fête entre terre et mer	Park Person
Mercredi 7	Accueil des estivants	Magouër
Du 9 au 28 août	Exposition Ria des Arts Kakemonos	Chapelle St Cornély
Dimanche 11	Fête de l'été	Locquénin
Samedi 17 et dimanche 18	Fêtes locales	Bourg

SEPTEMBRE ►

Samedi 7	Forum des associations	Espace Calloc'h
Dimanche 8	Pardon de St Cornély	Espace Calloc'h
Samedi 14	Rdv théâtre Le Brigadier	Espace Calloc'h
Samedi 21	Repas des bénévoles ASL	Espace Calloc'h
Lundi 23	Don du sang	Espace Calloc'h

OCTOBRE ►

Dimanche 6	Repas des anciens	Espace Calloc'h
Samedi 12	Repas Les Amis du Magouër	Espace Calloc'h
Dimanche 13	Journée Ecole Ste Famille	Espace Calloc'h
Samedi 19	Soirée Glas Manchots	Espace Calloc'h
Dimanche 20	AG Les Hommes et la mer	Espace Calloc'h
Samedi 26	Fête de la bière Comité de jumelage	Espace Calloc'h

NOVEMBRE ►

Samedi 2	Karaoké ASL	Espace Calloc'h
Vendredi 8	A.G. FNACA	Salle de réunion Calloc'h
Samedi 16	Soirée twirling Magic Fly	Espace Calloc'h
Dimanche 17	Soirée Pens. Marine marchande	Espace Calloc'h
Samedi 23	A.G. ACSP Cyclo	Salle de réunion Calloc'h
Samedi 23	Rdv théâtre le Brigadier	Espace Calloc'h
Dimanche 24	Fest De Secours Catholique	Espace Calloc'h
Samedi 30	BD Concert	Espace Calloc'h

DECEMBRE ►

Lundi 2	Don du sang	Espace Calloc'h
Samedi 14	Arbre de Noël Ste Anne	Espace Calloc'h
Samedi 14	Marché de Noël Centre d'animation	Espace Calloc'h
Dimanche 15	Arrivée du Père Noël	Magouër
Vendredi 20	Arbre de Noël Ste Famille	Espace Calloc'h
Samedi 21	Arrivée du Père Noël	Bourg
Dimanche 22	Concert de Noël Chorale Boeh er Mor	Espace Calloc'h
Vendredi 27	Arbre de Noël ASL	Espace Calloc'h
Vendredi 28	Loto des Vétérans ASL	Espace Calloc'h

* Marchés nocturnes tous les lundis du 8 juillet au 19 août 2013.